

Optez pour le crowdlending en marque blanche avec Primus Finance



Un contexte contraignant



Vous devez apprendre le contexte juridique des prêts rémunérés entre prêteurs et emprunteurs

Vous devez avoir une connaissance approfondie des méthodes d'analyses financières utiles à la recherche de prêt

Vous devez avoir une taille suffisante pour financer les projets de vos adhérents



Une plate-forme en marque blanche gérée n'est-elle pas la solution ?

À la découverte de l'offre Primus Finance



Le crowdlending en marque blanche géré de A à Z

Présentation Primus Finance

Primus Finance a bénéficié de la première autorisation délivrée par l'**ORIAS** en tant qu'**Intermédiaire en Financement Participatif**.

Frédéric Baud et Nicolas Guillaume, les deux fondateurs de Primus Finance, sont les contributeurs principaux du livre blanc intitulé « **Finance participative Plaidoyer et proposition pour un nouveau cadre réglementaire** » publié le 24 juin 2012 puis modifié et republié en juillet 2013.

Ils ont été très impliqués dans **les réunions de soutien au financement participatif** en 2013 auprès de Bercy, de la Banque de France, des parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Depuis, nous avons accompagné plusieurs entreprises dans la recherche de prêts car **nous sommes spécialisés en crowdlending**



Des experts agréés par les autorités Françaises

La plate-forme Primus Finance

En conformité avec la loi

Primus Finance offre aux associations de son réseau toute la compétence d'une plate-forme de crowdfunding : CGU, contrats prêteurs-emprunteurs et assume toutes les obligations commerciales, opérationnelles et réglementaires attachées au statut d'IFP.

Clé en main

Votre plate-forme peut être opérationnelle sous 48h :
Notre contrat avec le prestataire de paiement S-money garantit les transferts d'argent entre les prêteurs et emprunteurs en toute sécurité

Une plate-forme qui vous ressemble

Sur internet, les plate-formes commerciales laissent très peu de contrôle aux associations.

Contrairement à ces dernières, Primus Finance a mis en place un outil personnalisable qu'il peut gérer lui-même.



Le crowdlending personnalisable en toute sécurité

L'expertise Primus Finance

Un agrément et une expérience reconnue

Primus Finance a bénéficié de la première autorisation délivrée par l'ORIAS en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif. Son agrément et son expérience sont reconnus et basés sur la pratique.

Un vrai partenariat

Nous transmettons aux gestionnaires de club toutes les connaissances que nous avons acquises dans la gestion de Prêt PME afin de créer un véritable partenariat avec les membres de notre réseau.

Une analyse des demandes de financement aboutie

Prêt PME est la marque commerciale de Primus Finance. Depuis son lancement, Primus Finance a analysé de nombreuses demandes de financement de tous types d'entreprises et a permis à des entrepreneurs français de réaliser leur projet.



Une plate-forme en marque blanche gérée

Spécificité Primus Finance

Un club de prêts organisé en réseau

Avec nous, vous avez le choix entre évoluer à cercle fermé ou ouvert au sein du réseau

En mettant en relation les différents clubs de prêts de son réseau, Primus Finance augmente la probabilité de réussite des campagnes dès le lancement des nouveaux membres.

De plus, faire partie d'un réseau permet à votre plate-forme d'avoir des projets en continu, sans pour autant provenir de votre association.

Votre plate-forme Primus Finance permettra à vos adhérents d'avoir de la visibilité au sein de votre association qu'elle soit régionale ou non et au niveau national par l'intermédiaire des différents clubs de prêts



**Une plate-forme pouvant opérer
au niveau local et national**

Qu'est ce qu'un club de prêt ?

- Le club de prêts met en relation les adhérents de votre association
- Il permet aux porteurs de projets de votre association d'être financés directement par vos prêteurs
- Il permet à vos prêteurs de financer des gens proches d'eux et l'économie réelle

Deux options s'offrent à vous

Club fermé

Destiné aux associations qui désirent fonctionner en cercle fermé

C'est vous qui fixez le taux



Club ouvert

Destiné aux associations qui collaborent avec les autres (possible grâce au passeport Primus Finance)

Le taux est celui du réseau de clubs



Primus
Finance

Club de prêts à deux options

Qu'est ce que le réseau de clubs de prêts ?

Qu'est ce que c'est ?

Un réseau de clubs de prêts permet de mettre en relation tous les entrepreneurs et prêteurs du réseau

A quoi cela sert-il ?

Quelque soit votre taille, notre réseau permettra aux emprunteurs d'avoir davantage de visibilité que sur une plate-forme commerciale ou sur une plate-forme en marque blanche classique

Les associations sont-elles libres de choisir les dossiers qu'elles souhaitent financer ?

Chaque club de prêts à sa propre politique de sélection des dossiers : les membres du réseau pourront mettre en ligne sur leurs plates-formes les dossiers qu'ils souhaitent



Primus
Finance

Un club de prêts : une entraide financière s'inscrivant au sein d'un large réseau

Les différentes offres de Primus Finance

Une offre qui vous correspond

Nous proposons une offre adaptée au profil de la communauté et ses membres pour démarrer dès à présent vos campagnes de crowdlending



L'offre STARTER
Gérée par Primus Finance
Gratuite



L'offre PREMIUM
Opérée par Primus Finance
Abonnement mensuel



*Pour davantage d'informations, contactez-nous ou consultez sur notre site internet la présentation : Offre STARTER, offre PREMIUM.



Primus
Finance

Une plate-forme à votre image, gérée et unique

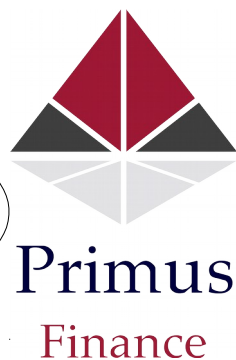
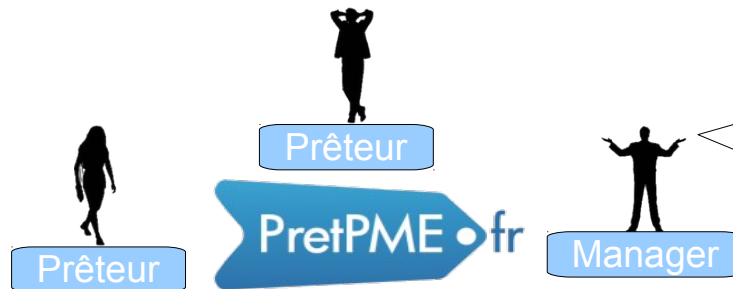
Le passeport Primus Finance

Le visa des clubs de prêts

Le passeport Primus Finance

Il permet d'analyser la santé financière des entreprises à la recherche d'un financement

- Tous les projets bénéficieront d'un passeport Primus Finance quelque soit le club auxquels ils appartiennent
- Le passeport Primus Finance permet aux porteurs de projets de les présenter aux différents clubs du réseau
- Chaque club pourra choisir s'il souhaite mettre en ligne sur sa plateforme ou non le projet d'un autre club en fonction de sa politique de sélection des dossiers



Une représentation commune capturant le profil de l'entreprise pour les prêteurs de tous les clubs

Bénéfices des deux offres

- Être en partenariat avec des experts en finance participative spécialistes du crowdfunding
 - Gain de temps par une mise en ligne de projet sous 48h
- Transfert de connaissance à votre gestionnaire du club pour l'association et bénéfice d'un accompagnement continu
 - Accès au réseau à moindre coût
 - Gain de visibilité pour ses projets
- Analyse financière gratuite des entreprises



Une importante valeur ajoutée

Profitez vous aussi de ces nombreux avantages

1

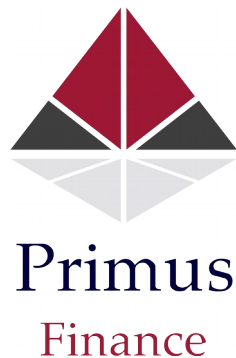
Souscrivez à l'offre de votre choix

2

Ouvrez votre club de prêts

3

Financer vos projets



Un procédé simple et efficace

Contactez-nous pour démarrer du crowdlending local et régional

**www.primusfinance.fr
contact@primusfinance.fr
Frédéric Baud : 06.43.69.37.24**

**Cliquez sur chaque onglet pour
nous retrouver
sur les réseaux sociaux :**



Primus
Finance